

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
REGION DE L'EXTREME-NORD
DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA
COMMUNE DE MOZOGO
COMMISSION INTERNE
DE PASSATION DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-
Fatherland
FAR NORTH REGION
MAYO-TSANAGA DIVISIONAL
MOZOGO COUNCIL
INTERNAL TENDERS BOARD

APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 01 /AONO/C-MOZ/CIPM/ROUTE/2023

**DU 18 FEV 2023 PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES CETIC MOZOGO –
CHEFFERIE MOSKOTA (5,18km) DANS LA COMMUNE
DE MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA,
REGION DE L'EXTREME-NORD**

1- Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du **Budget d'Investissement Public (BIP)** du Ministère des Travaux Publics (MINTP), **exercice 2023**, le Maire de la Commune de MOZOGO (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour les travaux **DE REHABILITATION DE ROUTE COMMUNALE TRONÇON CETIC MOZOGO – CHEFFERIE MOSKOTA DANS LA COMMUNE DE MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD**

2- Consistance des travaux

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation chantier ;
- Les terrassements (Remblai des terres) ;
- Les ouvrages d'art et assainissement ;

3- Délais d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : **trois (03) mois**.

4- Allotissement

Sans objet

5- Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de **VINGT SEPT MILLIONS (27 000 000)** de Francs CFA TTC.

6- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

7- Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP de l'exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 57 36 126 01 641348

8- Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **CINQ CENT QUARANTE MILLE FRANCS (540 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de MOZOGO, secrétariat du Maire de la Commune de MOZOGO.

10- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du secrétariat du Maire de la Commune de MOZOGO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Trente Cinq Mille (35 000) francs CFA** auprès de la **recette Municipale de Mozogo**.

11- Remise des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Chef service technique de la Commune de MOZOGO au plus tard le 10 03 - 2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° /AONO/MOZ/CIPM/ROUTE/2023 DU 08 FEV 2023 PROCEDURE NORMALE POUR
LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES TRONCON CETIC
MOZOGO-CHEFFERIE MOSKOTA (5.18 KM) DANS LA COMMUNE DE MOZOGO,
DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA,**

REGION DE L'EXTREME-NORD

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DÉPOUILLLEMENT.

FINANCEMENT : BIP MINTP

EXERCICE 2023

IMPUTATION : 57 36 126 01 641348

Délai d'exécution : trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

12-Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable : Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13-Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 10-03-2023 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de MOZOGO, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14-Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- **1^{re} étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues technique et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les travaux d'entretien routier ou Travaux Publics (TP) au cours des trois (03) dernières années inférieures à **Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier d'entretien routier
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction au moins à 70% des critères essentiels.
- g) Abandon d'un chantier au cours de trois dernières années.

NB : Le soumissionnaire ayant démissionné ou lequel a été exclu ne pourra pas être évalué pour son offre analysée.

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 55 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15- Attribution

Le Maire de la commune de MOZOGO, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de MOZOGO, Secrétariat du maire ; téléphone ----- ; email : ----- ; BP : -----

Copies :

- PREFET/MT ;
- ARMP pour publication au JDM ;
- SOPECAM (pour publication dans Cameroun tribune)
- DDMINMAPMT (pour suivi)
- Président CIPM/COM-MOZ ;
- SPM/Maire (pour archivage) ;
- DDMINEPAT/MT (pour suivi)
- CRTV (station régionale pour diffusion) ;
- Radio communautaire MOKOLO pour diffusion ;
- Affichage

